

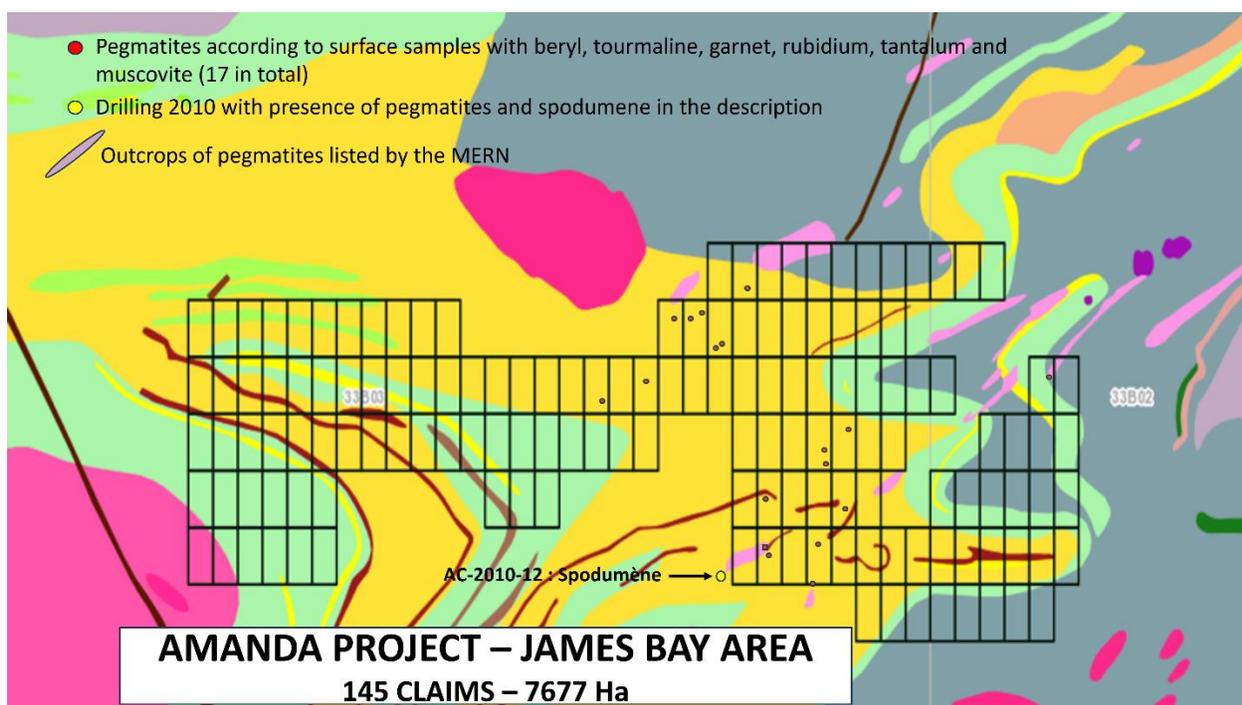
COMMUNIQUÉ

CSE: MOC

MOSAIC OPTIONNE LE PROJET AMANDA POUR SON POTENTIEL EN LITHIUM ET EN OR

17 août 2023 - Montréal, Québec – Mosaic Minerals Corporation (CSE: MOC) (“Mosaic” ou “la Société”) a le plaisir d’annoncer qu’une entente d’option est intervenue entre Ressources Minières Vanstar Inc et la Société concernant le projet Amanda. Composé de 145 cellules d’une superficie de 7,677 hectares, ce projet se situe sur le territoire Eeyou Istchee, Baie James, à environ 65 kilomètres au nord-est du gisement de lithium [Whabouchi](#) (Nemaska).

En plus de contenir plusieurs indices d’or identifiés historiquement par prospection et forages, la propriété Amanda recèle de nombreuses pegmatites recensées en surface contenant différents minéraux associés à la présence possible de spodumène tel que le béryl, le césium, le tantale et le rubidium. La présence de minéraux accessoires tel que la muscovite, le grenat et la tourmaline dans l’environnement de ces pegmatites est également décrite dans les différents rapports du ministère de l’Énergie et des Richesses naturelles du Québec (MERN).



Suivant la réalisation de travaux de prospection en surface faits par le MERN, ceux-ci auraient dénombré la présence d'un minimum de 17 pegmatites sur la propriété Amanda. Également, à la suite de l'analyse des journaux de sondages historiques réalisés sur le projet Amanda, la Société a répertorié la présence d'autres pegmatites non recensées, dans des secteurs où il n'y en avait pas de notées en surface.

Un échantillon de roche pris dans l'une des pegmatites de plus de 1 kilomètre de long recensée en surface par le MERN a révélé une teneur de 31 ppm en Li, 17 ppm en Be, 34 ppm en Cs, 16 ppm en Ta ainsi que 1,000 ppm en Rb. Dans la partie ouest de cette pegmatite, le forage AC 2010-12 localisé à environ 50 mètres de la bordure ouest de la propriété Amanda a recoupé celle-ci et la présence de pegmatites et de spodumène y aurait été notée par le géologue en charge du projet. Selon les données historiques, aucune analyse n'a été faite pour vérifier la présence de lithium dans la plupart des pegmatites visitées par le MERN ainsi que dans les forages.

Situés pour la plupart près des formations de fer, ces forages avaient comme objectifs de tester différents indices de surface pour leur potentiel aurifère. En plus d'avoir intersectés plusieurs valeurs aurifères significatives en surface et près de la surface, ces forages ont recoupé plusieurs pegmatites non répertoriées par le MERN.

Avec l'ajout du projet Amanda, la société détient maintenant près de 75,000 hectares répartis sur onze projets axés sur le lithium et les minéraux critiques localisés un peu partout au Québec.

« Nous sommes très heureux d'avoir conclu une entente avec Vanstar concernant le projet Amanda. Ce projet se situe dans un environnement géologique favorable pour le lithium dû à la présence de nombreuses pegmatites ainsi qu'à la présence de plusieurs minéraux indicateurs. Les journaux de sondages démontrent également la présence de pegmatites dans des secteurs non répertoriés en surface. Cela augmente le potentiel de découverte. Notre équipe technique devrait se rendre sur ce projet dès que possible cette saison » de spécifier Jonathan Hamel, Président et Chef de la Direction de Mosaic.

Indices aurifères

Le projet aurifère Amanda a été découvert dans les années 1990. Quelques campagnes de prospections et d'échantillonnages en rainures suivies de forages ont permis de déceler plusieurs zones aurifères significatives notamment les indices Ariane, Kog, Ti-Beu et Rock'n Hammer.

L'échantillonnage en surface et les forages réalisés à l'époque étaient spécifiquement pour vérifier le potentiel aurifère du projet Amanda. Plusieurs de ceux-ci ont révélé la présence d'or près de la surface et en profondeur.

Voici quelques résultats provenant des principaux indices aurifères :

Trou	Teneur g/t Au	Épaisseur (m)	Indices
AC-97-31	2,42 g/t Au	4 m	Ariane
et	5,44 g/t Au	7 m	Ariane
incluant	12,11 g/t Au	3 m	
AC-02-01	1,15 g/t Au	18 m	Ariane
AC-02-05	0,52 g/t Au	11,37 m	Rock'n Hammer
Incluant	1,36 g/t Au	2 m	

Tranchée	Teneur g/t Au	Épaisseur (m)	Indices
TR-97-01	0,6 g/t Au	plus de 8,3 m	Arianne
et	1,07 g/t Au	7 m	Arianne
TR-97-03	1,35g/t Au	11 m	Ti Beu
incluant	5,2 g/t Au	2 m	
TR-97-04b	1,69 g/t Au	13,8 m	Kog
et	5,17 g/t Au	2,9 m	Kog
et	8,34 g/t Au	1,6 m	Kog

Termes

Selon cette entente, Mosaic pourra acquérir un premier intérêt de 50% en contrepartie de 1 million \$ en travaux d'exploration et de l'émission de 4 millions d'actions en faveur de la société Vanstar au cours des trois prochaines années. Les engagements de dépenses seraient les suivants :

- \$250,000 au plus tard le premier anniversaire;
- \$250,000 au plus tard le jour du deuxième anniversaire;
- \$500,000 au plus tard le troisième anniversaire.

Les émissions d'actions se feront comme suit :

- 1,000,000 actions cinq jours après la date effective;
- 1,000,000 actions cinq jours après le premier anniversaire de la date effective;
- 2,000,000 actions cinq jours après le deuxième anniversaire de la date effective.

Une fois que les dépenses de 1 000 000 \$ auront été effectuées et que les actions auront été émises, Mosaic aura acquis 50 % du projet. Vanstar aura alors la possibilité de participer à une coentreprise à parts égales ou de permettre à Mosaic d'acquérir une participation supplémentaire de 30 % en échange du dépôt d'un rapport 43-101 sur les ressources avant la fin de l'année 2030. Mosaic sera l'opérateur du projet. La transaction est soumise à l'approbation des autorités réglementaires.

Ce communiqué de presse a été lu et approuvé par Gilles Laverdière, P.Geo., géologue qualifié selon la norme canadienne 43-101.

À propos de Mosaic Minerals Corporation

Mosaic Minerals Corp. est une société canadienne d'exploration minière cotée à la Canadian Securities Exchange (CSE: MOC) se concentrant sur l'exploration de minéraux critiques tels que le Nickel et le Lithium sur le territoire de la province de Québec.

Source :

Jonathan Hamel

Président et Chef de la Direction

jhamel@mosaicminerals.ca

Ce communiqué contient certaines « informations prospectives » en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables concernant l'arrangement. Les informations prospectives reflètent les attentes ou convictions internes actuelles de la Société et sont basées sur les

informations actuellement disponibles pour la Société. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être identifiées par des termes tels que « peut », « sera », « devrait », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « anticiper », « croire », « estimer », « projets », « potentiel », « prévu », « prévision », « budget » ou le négatif de ces termes ou toute autre terminologie comparable. Les hypothèses sur lesquelles ces informations prospectives sont fondées comprennent, entre autres, que les conditions de clôture de l'arrangement seront remplies et que l'arrangement sera réalisé selon les modalités énoncées dans l'accord définitif. Bon nombre de ces hypothèses sont fondées sur des facteurs et des événements qui ne sont pas sous le contrôle de la Société, et rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes ou exactes. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les présentes comprennent, sans s'y limiter : le fait que les autres conditions de l'arrangement ne seront pas remplies; que les perspectives et opportunités commerciales de la Société ne se dérouleront pas comme prévu ; les variations des prix mondiaux de l'or ou de certaines autres matières premières (comme le diesel, l'aluminium et l'électricité) ; les variations des taux de change du dollar américain et d'autres devises, des taux d'intérêt ou des taux de location d'or ; les risques découlant de la détention d'instruments dérivés ; le niveau des liquidités et des ressources en capital ; accès aux marchés des capitaux, au financement et aux taux d'intérêt; les régimes fiscaux miniers ; capacité d'intégrer avec succès les actifs acquis ; les développements législatifs, politiques ou économiques dans les juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités ; difficultés d'exploitation ou techniques liées aux activités d'extraction ou de développement ; lois et règlements régissant la protection de l'environnement; relations avec les employés; disponibilité et augmentation des coûts associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; la nature spéculative de l'exploration et du développement; les contestations sur le titre de propriété, en particulier le titre de propriété non bâtie ; et les risques inhérents aux activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière. Les risques et les inconnues inhérents à tous les projets comprennent l'inexactitude des réserves et des ressources estimées, les récupérations métallurgiques, les coûts d'investissement et d'exploitation de ces projets, et les prix futurs des minéraux concernés. La Bourse des valeurs canadiennes n'accepte aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué. NE PAS DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS OU À DES SERVICES DE FIL DE PRESSE AMÉRICAINS ET NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DES TITRES DÉCRITS DANS LES PRÉSENTES.